

N° 14 - 26 juin 2014

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

TORDEUSES : Début de l'activité de ponte détecté le 26 juin.



TORDEUSES

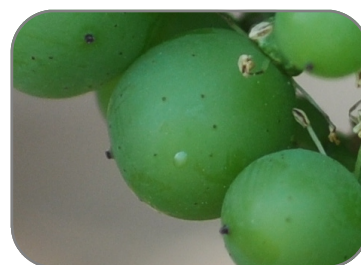
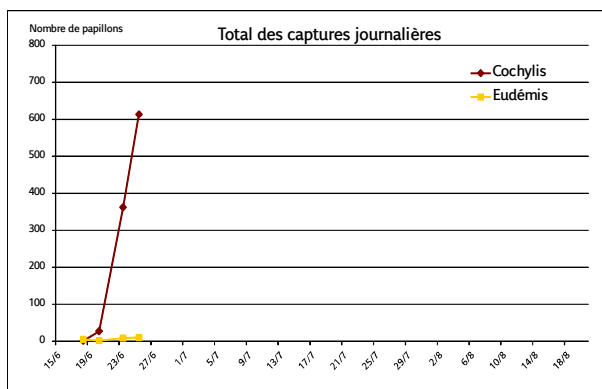
Situation

Le vol de la deuxième génération (cochylis et eudémis) a débuté le 20 juin. Il s'est généralisé et intensifié depuis le début de la semaine.

Les premiers œufs frais de cochylis et d'eudémis ont été détectés aujourd'hui à Oeuilly et Champillon (sources GDV Marne et Magister).

Analyse du risque

Il s'agit du début de l'activité de ponte. Le risque G2 est donc maintenant présent notamment dans les secteurs précoces. De plus, les conditions météo prévues dans les prochains jours restent favorables à l'activité des pontes.



De gauche à droite : œuf d'eudémis (irisé), œuf de cochylis (nacré).



Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet :

- de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagricra.fr/2-BSV-Vigne-2014>

- et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/BSV-vignes-2014>

Prochain bulletin mercredi 2 juillet 2014



**EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne—STAHL - Union Aube - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture des CVC Nicolas Feuillatte, Soufflet vignes et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Pascale PIENNE - CIVC. Tél. : 03 26 51 34 46. Courriel : pascale.pienne@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à v.bochu@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.